

MORALE ET ETHIQUE

En français, morale et éthique ont des sens souvent confondus.

Ainsi le *Petit Larousse* donne les définitions suivantes :

- Morale (du latin *mores*, « mœurs ») :
 1. Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société ;
 2. Théorie des fins des actions de l'homme ;
 3. Précepte, conclusion pratique que l'on veut tirer d'une histoire.
- Éthique, philosophie (du grec *ethikos*, « moral », de *éthos*, « mœurs ») :
 1. Doctrine du bonheur des hommes et des moyens d'accès à cette fin ;
 2. Ensemble particulier de règles de conduite (syn. morale) ;

Le *Petit Robert* quant à lui donne :

- Morale : science du bien et du mal, des principes de l'action ; théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien...
- Éthique : science de la morale ; ensemble des conceptions morales de quelqu'un ; décrit un comportement.

Liée à la notion de mœurs, la morale prend en compte toute une dimension esthétique, culturelle, de culture matérielle, de conformation aux coutumes vestimentaires et culinaires, à la civilité et à la politesse, que l'éthique ignore.

D'autre part, la morale est généralement rattachée à une tradition idéaliste (de type kantien) qui fait la distinction entre ce qui est et ce qui doit être, alors que l'éthique est liée à une tradition matérialiste (de type spinoziste) qui cherche seulement à améliorer le réel (ce qui est) par une attitude raisonnable de recherche du bonheur de tous.

Quant à la déontologie professionnelle (gr. *deon*, *-ontos*, ce qu'il faut faire, et *logos* science), c'est la discipline qui traite des devoirs à remplir, sur un plan professionnel.

© https://fr.wikipedia.org/wiki/Morale#Enseignement_de_la_moral